

Procès-Verbal **Conseil Municipal du 02 Décembre 2020**

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/Désignation d'un secrétaire de séance
- 2/Approbation du compte rendu conseil municipal 15 Octobre 2020
- 3/Opposition au transfert de compétences à la CCPL en la matière de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- 4/Convention avec la CCPL pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.
- 5/Adhésion à un groupement de commande en matière de fourniture d'électricité.
- 6/Nomination de la liste des membres de la CCID (Commission Communale Des Impôts Directs).
- 7/Définir une stratégie d'évaluation des prix des concessions du cimetière déjà construites et libérées.
- 8/Redéfinir le tableau des effectifs de la commune.
- 9/Autorisation du conseil pour la période précédant le vote du budget primitif 2021, de pouvoir mandater 25% des dépenses d'investissements qui étaient prévues au budget 2020.
- 10/Don de 500€ aux sinistrés des départements du Gard et des Alpes-Maritimes par l'intermédiaire de l'AMF 34(Association Des Maires de France de l'Hérault)
- 11/Questions divers.

Personnes présentes :

Monsieur le maire, Pierre GRISELIN
Laurent TRONNET
Ludivine FABRE
Danielle LACAZE
David JEANJEAN
Elisabeth FERNANDEZ
Thérèse RIBENNES
Lydie SCHENCK
Géraldine THOMAS
Camille NOURRIT
Emmanuel DEMONCHY
Valéry BEAUVILLAIN

Personne absente excusée : Gwenaël BRUGNANS

Personne excusée avec pouvoir : Hélène MOREAU donnant pouvoir à Ludivine Fabre

Début de séance : 19h11

1 / Désignation d'un secrétaire de séance

Mr Nourrit Camille est désigné secrétaire de séance.

2 / Approbation du compte rendu conseil municipal 15 Octobre 2020

-Mr le maire rectifie son erreur de rédaction de l'ordre du jour précisant qu'il s'agit de valider le compte rendu du précédent conseil et demande donc s'il y a des remarques au sujet du compte rendu du conseil du 15 Octobre 2020.

Aucune observation n'est relevée.

Nous procédons au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

3/ Opposition au transfert de compétences à la CCPL en la matière de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

- Mr Tronnet Laurent précise avoir transmis l'ensemble des éléments permettant d'appréhender le sujet.

-Mr Demonchy Emmanuel demande le positionnement des autres communes sur le sujet au niveau de la CCPL.

-Mr Le Maire synthétise le schéma d'élaboration du PLU et évoque la même volonté de l'ensemble des autres communes de maintenir leurs autonomies en la matière.

Il évoque également une réunion de travail sur le sujet en commission d'adjoint communautaire ayant pour thème l'agriculture.

Il rappelle également que Mr Clauzon représente le bureau d'étude qui nous accompagne en la matière.

-Mme Thomas Géraldine demande que le PLU soit validé par le conseil.

-Mme Fabre Ludivine demande une lisibilité sur d'élaboration du PLU (retro planning).

-Mr Nourrit demande qu'il y soit précisé l'ensemble des démarches antérieures à notre mandat et leurs validités.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour :13

4/ Convention avec la CCPL pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

-Mr Le Maire précise qu'il s'agit du renouvellement du fonctionnement actuel consistant à soumettre l'instruction technique des autorisations et actes relatifs aux demandes d'occupation des sols au contrôle du service urbanisme de la CCPL.

Cet avis éclaire la commune afin de statuer sur ces demandes par l'intermédiaire de l'adjoint à l'urbanisme ou du Maire ayants délégations de signatures.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

5/ Adhésion à un groupement de commande en matière de fournitures d'électricité.

-Mr le maire précise avoir été contacté par une commerciale d'EDF afin de lui signifier la fin des tarifs d'électrification au 31/12/2020 jusqu'alors négocié par Hérault Energie et ce par l'intermédiaire du SIERNEM.

Motivant les motifs de cette prise de contact par la fin des tarifs règlementés dont bénéficie la commune.

Il avance également les montant de nos consommations actuelles et évoque en parallèle la cotisation au SIERNEM.

-Mme Fabre Ludivine annonce être informée d'un prochain conseil SIERNEM et évoque l'opportunité d'y aborder le sujet.

-Mr Demonchy Emmanuel nous fait lecture d'une partie des attributions statutaires du syndicat.

-Mr Nourrit Camille précise en tant que délégués SIERNEM que les missions de ce syndicat restent à comprendre et être définie notamment par leurs membres et délégués.

Le débat porte alors sur l'urgence de se positionnement et sur le manque de lisibilité des missions du SIERNEM.

Il est alors proposé de valider le principe d'un engagement par l'intermédiaire d'un groupement d'achat de type SIERNEM/Hérault Energie ou autre afin de garantir les meilleures négociations tarifaires.

Cette mission est confiée aux adjoints et au délègues SIERNEM qui validerons les suites à donner par l'intermédiaire de Mr Le Maire.

Il est proposé de contacter officiellement le président du SIERNEM afin d'échanger sur le sujet.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 4 (Mme Fabre, Mme Moreau, Mr Thomas, Mr Jeanjean)

Pour 9

6/Nomination de la liste des membres de la CCID (Commission Communale Des Impôts Directs).

-Mr le Maire explique le principe de nomination des membres de la liste.

Le débat gravite sur la déontologie d'une telle commission.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

7/Définir une stratégie d'évaluation des prix des concessions du cimetière déjà construites et libérées.

-Mr Nourrit Camille explique le besoin d'attribution d'un prix pour les monuments grevant sur les concessions ayant fait l'objet de reprises dans le domaine communal et vide de toute sépulture.

Après avoir exposé les travaux de la commission, ainsi que les éléments obtenus auprès du groupe ELABOR en charge de l'accompagne technique et juridique du cimetière.

Il est proposé les prix suivants auquel devra s'ajouter le prix de la concession.

Il est proposé également de fournir lors des souscriptions dans l'espace columbarium des plaques à graver afin de préserver une cohérence esthétique.

-Carre 1 caveau 119 /6 places.	2800€
-Carre 2 caveau 122 /6 places.	2500€
-Carre 3 caveau 128 /2 places.	1200€
-Carre 4 caveau 129 /3 places.	1500€

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

8/Redéfinir le tableau des effectifs de la commune

-Mr le Maire après avoir motivé sa requête dans une approche d'équité expose la situation et dresse un état des lieux des effectifs de la commune.

Le débat s'instaure sur la nécessité de faire évoluer ce tableau ainsi que sur la pérennisation de ces évolutions et de leurs utilités en cas de changement de salarié.

-Mme Ribennes Thérèse propose de soumettre la faisabilité du projet à la commission RH.

L'évolution serait effective au 01/01/2021.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 6 (Mme Fabre, Mme Moreau, Mme Fernandez, Mme Ribennes, Mme Thomas, Mr Jeanjean)

Pour 7

9/Autorisation du conseil pour la période précédant le vote du budget primitif 2021, de pouvoir mandater 25% des dépenses d'investissement qui étaient prévues au budget 2020.

-Mr le maire expose et motive cette décision.

-Mr Bauvillain Valery souligne qu'il s'agit d'une autorisation commune à beaucoup de collectivité.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

10/Don de 500€ aux sinistrés des départements du Gard et des Alpes-Maritimes par l'intermédiaire de l'AMF 34(Association Des Maires de France de l'Hérault)

Mr le Maire nous informe que la CCPI alloue une subvention de 5000€ pour les mêmes motifs.

Nous procédons au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

Questions diverses :

-Mme Thomas Géraldine demande que les informations utiles à la maîtrise des sujets soumis au conseil municipal nous soient communiquées dans des délais acceptables.

-Mr le Maire répond qu'il comprend très bien l'intérêt cette requête, mais explique les difficultés occasionnées entre autres sur ce sujet de par les relations de travail dégradées avec sa secrétaire principale Mme Davin Catherine.

La séance est levée à 21h23.